



## ***Atelier PARIS 21 sur la Stratégie nationale de Développement de la Statistique – SNDS – Bamako, 10 – 12 Février 2005***

*(Barnabé OKOUDA & Barnabé TANG AHANDA)*

### **Projet de feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) au Cameroun**

#### **1. Historique et contexte**

La Cameroun est doté d'un système national d'informations statistiques de type décentralisé dont la coordination, quoique comportant encore des imperfections, est assurée par l'INS. L'un des instruments institutionnels de ce SNIS est le CNS, créé par un décret de 1993. Depuis environ une dizaine d'années, ce CNS tient régulièrement ses sessions. Une programmation triennale glissante des opérations statistiques permettait jusqu'alors de satisfaire l'essentiel des besoins des utilisateurs en informations statistiques pour la gestion des politiques économiques et sociales et des activités de développement en général.

Après l'exécution satisfaisante d'un programme économique et financier appuyé par le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) du 1<sup>er</sup> juillet 1997 au 30 juin 2000, le Cameroun a atteint le 1<sup>er</sup> octobre 2000 le point dit de décision, dans le cadre de l'initiative renforcée d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), après avoir transmis au FMI et à la Banque mondiale en août 2000 un Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté. Il a alors engagé, à partir du 1<sup>er</sup> octobre de cette année, l'exécution d'un deuxième programme économique et triennal appuyé par le FMI au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). Il se devait, à cet effet, d'élaborer un document complet de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), qui a été adopté par les autorités camerounaises en avril 2003, et par les Conseils d'Administration du FMI et de la Banque mondiale en juillet de la même année.

Le DSRP, qui constitue le cadre de référence de la politique gouvernementale et le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires extérieurs, vise une politique de croissance économique et de réduction de la pauvreté compatible avec les objectifs de développement du millénaire auquel le Cameroun adhère.

Le suivi et l'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté sont d'une importance cruciale pour les autorités, en vue de piloter la politique du Gouvernement vers l'atteinte des objectifs visés. Dans le souci d'assurer un bon pilotage du DSRP, le Gouvernement camerounais avait procédé en septembre 2003 à la mise en place d'un dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation, à savoir :

- un Comité interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des actions retenues en veillant particulièrement, d'une part, à la bonne exécution des engagements pris au titre du programme économique et financier à moyen terme en cours de mise en œuvre, et, d'autre part, à l'exécution de toutes les mesures conduisant à l'atteinte du Point d'achèvement de l'Initiative PPTE ;
- un Comité technique de suivi et d'évaluation des activités de mise en œuvre du DSRP pour assister le Comité interministériel dans la coordination technique des activités de suivi et de mise en œuvre du DSRP.

Afin de remplir sa mission, le Comité technique doit produire sur la base des informations et/ou analyses produites notamment par l'Institut National de la Statistique (INS), les ministères sectoriels et les structures non étatiques concernées, des rapports sur l'exécution du DSRP à soumettre à la sanction du Comité interministériel.

Après la première année de mise en œuvre et au vu des lacunes constatées dans sa première version, la révision du DSRP a été reconnue comme une exigence prioritaire pour le gouvernement. Par ailleurs, la place de l'information statistique dans l'ensemble du processus d'élaboration et de suivi évaluation de la mise en œuvre du DSRP a conduit les autorités à proposer la mise en place d'un dispositif statistique capable de répondre aux besoins fixés.

Un document a été élaboré à cet effet. Toutefois, avant même sa mise en œuvre, ce document s'avère insuffisant, du fait notamment d'un lien insuffisamment marqué avec la question de l'insertion du dispositif au cœur du DSRP, de l'objectif de l'atteinte des OMD et des stratégies sectorielles.

D'autre part, la perspective imminente de la révision du DSRP offre une occasion d'intégrer le développement de l'outil de production de l'information statistique, si ce n'est comme un axe stratégique spécifique, du moins comme une préoccupation transversale prioritaire pour sa mise en œuvre et la réalisation des objectifs.

C'est avec cette vision que l'élaboration de la présente SNDS est envisagée pour exprimer la volonté politique des autorités de donner à la statistique sa place dans le processus global de développement du pays.

## **2. Objectifs et produits attendus**

### ***2.1. Objectif général***

L'objectif général de la feuille de route est de disposer d'une stratégie nationale de développement de la statistique qui repose sur une adhésion de tous les acteurs appuyée par une volonté politique clairement affirmée.

La stratégie nationale permettra de disposer de façon pérenne d'un système d'informations (statistiques) devant alimenter la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques de développement économique et sociale, notamment la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

## **2.2. Objectifs spécifiques**

- i- réunir les conditions optimales pour un bon déroulement du processus d'élaboration de la SNDS sur les plans politique, institutionnel et financier à travers :
  - le soutien des autorités politiques et leur adhésion au processus d'élaboration de la SNDS ;
  - la définition d'un cadre organisationnel pour l'élaboration de la stratégie ;
  - l'identification des ressources humaines nécessaires ;
  - la définition d'un chronogramme des activités ;
  - l'élaboration d'un budget et l'identification des sources de financement.
  
- ii- Assurer le déroulement du processus d'élaboration jusqu'à son terme par :
  - l'adoption d'un document provisoire avant la fin de l'année 2005, et
  - l'adoption de la SNDS définitive en 2006.

## **2.3. Résultats attendus**

- Le soutien des autorités politiques et leur adhésion au processus d'élaboration de la SNDS est obtenue;
- Le cadre organisationnel pour l'élaboration de la stratégie est défini ;
- Les ressources humaines nécessaires sont identifiées ;
- Un chronogramme des activités est défini ;
- Un budget est élaboré et les sources de financement sont identifiées.
- Un document provisoire est disponible avant la fin de l'année 2005 ;
- La SNDS est adoptée en 2006.

## **3. Inclusion de la SNDS dans les stratégies de réduction de la pauvreté et la politique de développement en général**

La SNDS doit renforcer l'efficacité et la pérennité d'un système d'informations permettant la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et du développement économique et social en général.

A ce titre, l'insertion des problématiques liées au développement de la statistique se fera de façon transversale, *dans toutes les étapes de la formulation du DSRP actualisé*. Pour ce faire, en vue de la prise en compte de ces problématiques dans le cadre de la révision du DSRP, prévue au second semestre 2005, un document intérimaire de SNDS sera produit au cours de l'année 2005.

Il est notamment attendu que les principaux indicateurs (intrants, réalisation, résultat et impact) de suivi-évaluation du DSRP soient mesurés et suivis afin de s'entendre sur les conditions « d'exécution satisfaisante » de cette stratégie.

Par ailleurs, la SNDS doit jouer un rôle important dans la formulation et la déclinaison des politiques sectorielles, l'élaboration des plans régionaux et le suivi des OMD. A ce titre, la SNDS devra inclure dans ses développements stratégiques, les aspects liés :

- au renforcement des statistiques sectorielles à l'utilisation des relevés administratifs ;
- à l'élaboration des indicateurs régionalisés ;
- à la mesure de certains indicateurs des OMD non encore disponibles dans le système d'information statistique actuel (dans les domaines de l'environnement ou de la gouvernance).

L'élaboration de la SNDS sera le lieu d'engager des discussions et d'harmoniser les vues avec les partenaires sur les conséquences en ce qui concerne les capacités de l'offre, par rapport à cette demande qui se précise et qui s'élargit.

Cette logique d'harmonisation devra aussi concerner les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation. Il s'agira notamment d'intégrer et d'harmoniser les divers calendriers de suivi, d'évaluation et surtout d'actualisation du DSRP, de la SNDS et des stratégies sectorielles.

#### **4. Organisation et répartition des rôles entre différents intervenants**

- L'autorité politique définit la vision à long terme du système statistique national, approuve le document final de SNDS et veille à réunir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie ;
- Le Comité de pilotage joue le rôle de maître d'ouvrage et le Secrétariat technique celui de maître d'œuvre ;
- L'INS préside le Secrétariat technique et assure le secrétariat des groupes sectoriels ;
- Les producteurs et les utilisateurs participent aux travaux des groupes sectoriels ;
- Les partenaires au développement participent à tous les séminaires organisés et seront sollicités pour leurs concours technique et financier.

#### **5. Activités à réaliser**

##### ***5.1. Travaux préparatoires***

- Mise en place des organes de pilotage du processus (Comité de Pilotage et Secrétariat Technique)
- Désignation des membres du comité de pilotage et du secrétariat technique
- Identification et recrutement des consultants nationaux
- Elaboration du plan d'actions
- Elaboration des TDR de chaque étape
- Préparation d'un budget et d'un plan de financement pour l'élaboration de la SNDS
- Table ronde avec les partenaires de développement pour le financement du processus
- Séminaire de validation de la feuille de route
- Approbation par le Ministre chargé de la Statistique

## **5.2. Diagnostic**

- Atelier de lancement du processus
- Elaboration du diagnostic
  - *Travaux des groupes sectoriels ;*
  - *Synthèse et priorisation ;*

## **5.3. Elaboration du document provisoire**

### **i) Objectifs et programmes d'actions**

- Atelier de validation du diagnostic et détermination des objectifs
- Elaboration des scénarii et des programmes
  - *Travaux des groupes sectoriels ;*
  - *Travaux de cohérence avec la révision du DSRP ;*
  - *budgetisation et cadrage ;*
  - *Mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation.*

### **ii) Rédaction du document provisoire**

- Retraite de finalisation du document provisoire
- Atelier de validation du document provisoire
- Validation par le CNS

## **5.4. Production du document final**

- Intégration des amendements et actualisation
- Atelier de validation
- Adoption par le Gouvernement
- Table ronde avec les partenaires pour le financement de la mise en œuvre

## **6. Ressources à mobiliser**

### **6.1. Ressources humaines**

#### **Comité de pilotage**

Directeur/INS  
Président CTS  
Président du CTSE  
SG/MINEFI  
SG secteurs prioritaires  
DPPS  
2 représentants des bailleurs  
ISSEA

#### **Secrétariat Technique**

Coordination : INS

Membres :

CTS  
CTSE  
DPPS

**Groupes sectoriels Ad – hoc  
Consultants**

**6.2. Ressources matérielles et logistiques**

A préciser

**6.3. Ressources financières**

A préciser

**7. Calendrier prévisionnel**

Le projet de calendrier disponible en annexes par de la volonté de cadrer l'élaboration de la SNDS sur l'actualisation du DSRP et sur l'hypothèse de la révision du DSRP en fin 2005.

**8. Conditions critiques**

## Annexe : Projet de cadrage des activités

Résultat attendu	Activités à mener	Resp.	Calendrier	Ressources à mobiliser
Le cadre organisationnel pour l'élaboration de la stratégie est défini	Mise en place des organes de pilotage du processus (Comité de Pilotage et Secrétariat Technique)	<i>Ministre</i>		
Les ressources humaines nécessaires sont identifiées	Désignation des membres du comité de pilotage et du secrétariat technique Identification et recrutement des consultants nationaux	<i>Chaque Admn CP</i>		
Un chronogramme des activités est défini	Elaboration du plan d'actions Elaboration des TDR de chaque étape	<i>Secrétariat technique</i>		
Un budget est élaboré et les sources de financement sont identifiées	Préparation d'un budget et d'un plan de financement pour l'élaboration de la SNDS Table ronde avec les partenaires de développement pour le financement du processus	<i>Secrétariat technique</i>		
Le soutien des autorités politiques et leur adhésion au processus d'élaboration de la SNDS est obtenue	Séminaire de validation de la feuille de route Approbation par le Ministre chargé de la Statistique	<i>CP Ministre</i>		
Un document provisoire est disponible avant la fin de l'année 2005	Atelier de lancement du processus Elaboration du diagnostic <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Travaux des groupes sectoriels ;</i></li> <li>- <i>Synthèse et priorisation ;</i></li> </ul> Atelier de validation du diagnostic et détermination des objectifs Elaboration des scénarii et des programmes <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Travaux des groupes sectoriels ;</i></li> <li>- <i>Travaux de cohérence avec la révision du DSRP ;</i></li> <li>- <i>budgetisation et cadrage ;</i></li> </ul> Retraite de finalisation du document provisoire Atelier de validation du document provisoire Validation par le CNS	<i>CP ST  CP ST  ST CP CNS</i>		
La SNDS est adoptée en 2006	Intégration des amendements et actualisation  Atelier de validation Adoption par le Gouvernement Table ronde avec les partenaires pour le financement de la mise en œuvre	<i>ST CP Gouv. Ministre</i>		

